

## Revenu Municipal Etudiant

Pièces à fournir lors d'une première demande

### Au dépôt du dossier :

1. Carte d'identité et livret de famille
2. Baccalauréat ou relevé de notes
3. Certificat de scolarité daté de septembre 2020 ou attestation d'inscription dans un cursus de l'enseignement supérieur
4. Certificat d'hébergement et justificatif de domicile de moins de trois mois des parents
5. Taxe d'habitation des 3 dernières années
6. Relevé d'identité bancaire de l'étudiant
7. Contrat de travail pour les BTS en alternance et 1<sup>ère</sup> fiche de paie

### Au cours de l'année scolaire :

8. Une attestation d'assiduité aux cours, à fournir en février 2021 pour bénéficier du 2<sup>ème</sup> versement

Les dossiers **complets** seront réceptionnés jusqu'au 30 octobre au Guichet Unique – Espace Famille